



Aux services cantonaux du cadastre

Numéro de dossier: 511.34  
Dossier traité par: Christoph Käser  
**Wabern, le 24 septembre 2020**

**Circulaire MO 2020 / 01**  
**Clôture de la validation des rues**

Mesdames, Messieurs,

Dans «MO-Express n° 2018 / 04 Validation des rues pour le répertoire officiel», l'Office fédéral de topographie swisstopo a rappelé aux cantons qu'il leur incombaît de valider la première version du répertoire officiel des rues pour leur territoire, en vertu de l'article 37a alinéa 3 de l'Ordonnance sur les noms géographiques (ONGéo, RS 510.625).

Au départ, ce travail aurait dû être achevé pour la fin de l'année 2018. Toutefois, la validation n'a pas encore pu être intégralement réalisée dans certains cantons, parce que des vérifications, des corrections ou des saisies complémentaires restaient à finaliser (pour remédier aux insuffisances pointées par l'outil de validation).

Aussi, pour que la phase de saisie initiale puisse être close à l'échelle nationale, toutes les rues vérifiées ne requérant plus aucune action de la part du canton sont considérées comme étant validées **à la date du 30 novembre** et seront indemnisées conformément aux dispositions prévues dans l'instruction «Mensuration officielle – Indemnités fédérales».

Toutes les actions que le canton devra entreprendre par la suite pour valider les rues devront s'inscrire dans le cadre des processus ordinaires de mise à jour. Ces travaux ne feront plus partie de la saisie initiale et ne pourront donc plus donner lieu à un dédommagement.

En conséquence, nous invitons les cantons travaillant encore à ces données sur les rues à conclure les processus correspondants pour la fin du mois de novembre 2020 au plus tard.



La présente circulaire entre en vigueur dès à présent.

Nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos cordiales salutations.

Office fédéral de topographie  
Géodésie et Direction fédérale des  
mensurations cadastrales

Office fédéral de topographie  
Géodésie et Direction fédérale des  
mensurations cadastrales

Marc Nicodet, ing. géom. brev.  
Responsable de domaine

Christoph Käser  
Responsable de processus mensuration  
officielle et du cadastre RDPPF